

**Contrat Client CrossPBX® CHEAP entre : Crossing Telecom (en abrégé CT), - A REMPLIR EN MAJUSCULES** Rel. 02/2025

ET :  
Nom/Entreprise : ..... Forme Juridique : .....  
Rue : .....  
N° : ..... Bat. : ..... Etage : ..... Boîte : .....  
Code Postal : | | | | - | | | | | Ville : ..... Pays : .....  
TVA : | | | | ..... Tel : +...../...../..... Fax : +...../...../.....  
Secteur d'Activité : ..... Contact : ..... Fonction : .....

ci-après dénommé le « client », il a été convenu ce qui suit : le client souscrit aux services suivants réservés aux professionnels :

Une (1) Centrale téléphonique et communications dans le cloud CrossPBX® CHEAP, ET :  
(tarification des communications Formule Business VLC)

- Accès Internet Professionnel Symétrique Dédié garanti VLI  
 Accès Internet CTfibre  
 Câblage Interne Fibre/Cuivre

**ADRESSE D'INSTALLATION**

Nom/Entreprise : ..... Forme Juridique : .....  
Rue : .....  
N° : ..... Bat. : ..... Etage : ..... Boîte : .....  
Code Postal : | | | | - | | | | | Ville : ..... Pays : .....

T1 - Facture Electronique PDF par E-Mail  T2 - Facture Papier (Envoi : +5,€ HT/facture)

Détails des appels :  Aucun  E-Mail  Courrier/Papier (+5,€ HT/mois) Mode de paiement :  Mandat SEPA  Autre (+4,35€ HT/facture)

E-Mail Pour la facture électronique T1 : .....@.....

E-Mail Pour détail des appels par e-mail : .....@.....

**TELEPHONIE FIXE (IMPERATIVEMENT FOURNIR UNE COPIE INTEGRALE DE VOTRE DERNIERE FACTURE AUPRES DE VOTRE OPERATEUR ACTUEL, HORS DETAILS D'APPELS)**

Opérateur Actuel :  Crossing Telecom  Post Telecom  Tango  Orange  LOL  MixVoip  voipGate  Cegecom  Autre : .....  
Titulaire ligne (Nom complet tel que mentionné sur la facture de l'opérateur actuel) : .....  
Numéro Client opérateur actuel : ..... Numéro Compte opérateur actuel : .....

**AUTORISATION D'UTILISATION DE LIGNE (si le client n'est pas le titulaire de la ligne)**

Je soussigné, \_\_\_\_\_  
Déclare autoriser l'entreprise signataire du présent contrat à utiliser ma/mes ligne(s) suivante(s) dans le cadre de l'exécution du présent contrat :  
\_\_\_\_\_  
Fait à \_\_\_\_\_, le ...../...../..... Signature + tampon : \_\_\_\_\_

**DONNEES INSCRIPTION ANNUAIRE EDITUS (MENTION GRATUITE):**  Ne souhaite pas de publication  Souhaite la publication suivante :

Nom/Entreprise : ..... Forme Juridique : .....  
Rue : .....  
N° : ..... Bat. : ..... Etage : ..... Boîte : .....  
Code Postal : | | | | - | | | | | Ville : ..... Pays : .....  
Tel : +...../...../.....

**ABONNEMENT CrossPBX® CHEAP**

OFFRE DE REFERENCE N° : CROSSPBXC. | | | | |

Abonnement mensuel Centrale téléphonique, canaux SIP Trunk illimités : 15€ HT/mois  Frais uniques de mise en service : 99€ HT/centrale

Numéro(s) de téléphone racine :

Numéro Existant 4 à 6 chiffres (extensions 4 à 2 chiffres)	Numéro Existant 8 chiffres (extensions 2 chiffres sur dérogation ILR)	Nouveau Numéro 6 chiffres (extensions 2 chiffres) 15€ HT/mois et par Num.	Nouveau Numéro 5 chiffres (extensions 3 chiffres) 50€ HT/mois et par Num.	Nouveau Numéro 4 chiffres (extensions 4 chiffres) 150€ HT/mois et par Num.	TYPE (TEL / FAX)



**ABONNEMENT CT Fibre (abonnement min. CT Fibre : 12 mois / abonnement min. CT Fibre Business Server & options Business server: 36 mois)**

- CT Fibre 30 VDSL     CT Fibre 30 FO     CT Fibre 100 VDSL     CT Fibre 100 FO     CT Fibre 200 FO     CT Fibre 500 FO     CT Fibre 1000 FO  
 Option IP Publique Fixe 15€ HT/mois     Option CT Fibre Business Server     Option IP/29 CT Fibre Business Server 49€ HT/mois (Activation: 59€ HT)  
 Installation incl. Modem 299€ HT     Installation Modem Compatible Existant client 99€ HT     Installation Router Business Server (36 mois) 199€ HT  
 Abonnement mensuel, hors option IP : ..... € HT  
 Le client dispose déjà d'un modem compatible (FritzBox 7390 ou 7490 Uniquement)     Suppression ADSL CT (Login Actuel : \_\_\_\_\_)

**ABONNEMENT VLI**

- OFFRE DE REFERENCE N° : \_\_\_\_\_ Débit Symétrique : \_\_\_\_\_ Mbps  
 Durée minimale :     12 mois     24 mois     36 mois  
 Frais de mise en service : ..... € HT    Abonnement Mensuel : ..... € HT

**CABLAGE INTERNE (tarifs uniquement valables si souscription CT Fibre ou VLI)**

<input type="checkbox"/> Pack Démarrage Câblage Interne CrossPBX CHEAP CU – 100 € HT <input type="checkbox"/> Pack Démarrage Câblage Interne CrossPBX CHEAP FO – 100 € HT  <i>Incluant : 1 déplacement sur site, 2h de prestation sur site, 30ML de fibre optique (FO) ou Ethernet Cat 6, 1 boîtier de terminaison FO</i>	<b>Tarifs informatifs des Suppléments Câblage Interne :</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th>Description</th> <th>Tarif Unitaire HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Main d'oeuvre au-delà de 2H par 1/2 heure supplémentaire</td> <td>32,00 €</td> </tr> <tr> <td>Fourniture et pose cable 4FO au-delà de 30ML dans support existant, par mètre linéaire</td> <td>8,00 €</td> </tr> <tr> <td>Fourniture et pose cable 4 paires cat.6 dans support existant, par mètre linéaire</td> <td>6,00 €</td> </tr> <tr> <td>Fourniture et pose extrémité RJ45 cat.6 (par extrémité)</td> <td>30,00 €</td> </tr> <tr> <td>Fourniture et pose de support type goulotte 22 x 12,5mm, par mètre linéaire</td> <td>14,00 €</td> </tr> <tr> <td>Client absent (délai prévenance minimum 24H)</td> <td>75,00 €</td> </tr> <tr> <td>Desserte non accessible nécessitant nouveau Rendez-Vous (cause client clairement identifiée)</td> <td>75,00 €</td> </tr> <tr> <td>Refus de travaux suite à devis</td> <td>100,00 €</td> </tr> </tbody> </table>	Description	Tarif Unitaire HT	Main d'oeuvre au-delà de 2H par 1/2 heure supplémentaire	32,00 €	Fourniture et pose cable 4FO au-delà de 30ML dans support existant, par mètre linéaire	8,00 €	Fourniture et pose cable 4 paires cat.6 dans support existant, par mètre linéaire	6,00 €	Fourniture et pose extrémité RJ45 cat.6 (par extrémité)	30,00 €	Fourniture et pose de support type goulotte 22 x 12,5mm, par mètre linéaire	14,00 €	Client absent (délai prévenance minimum 24H)	75,00 €	Desserte non accessible nécessitant nouveau Rendez-Vous (cause client clairement identifiée)	75,00 €	Refus de travaux suite à devis	100,00 €
Description	Tarif Unitaire HT																		
Main d'oeuvre au-delà de 2H par 1/2 heure supplémentaire	32,00 €																		
Fourniture et pose cable 4FO au-delà de 30ML dans support existant, par mètre linéaire	8,00 €																		
Fourniture et pose cable 4 paires cat.6 dans support existant, par mètre linéaire	6,00 €																		
Fourniture et pose extrémité RJ45 cat.6 (par extrémité)	30,00 €																		
Fourniture et pose de support type goulotte 22 x 12,5mm, par mètre linéaire	14,00 €																		
Client absent (délai prévenance minimum 24H)	75,00 €																		
Desserte non accessible nécessitant nouveau Rendez-Vous (cause client clairement identifiée)	75,00 €																		
Refus de travaux suite à devis	100,00 €																		

**MATERIEL CROSSPBX® CHEAP :**

POSTE	EXISTANT CLIENT	A FOURNIR LOCATION MENSUELLE	A FOURNIR ACHAT
YEALINK T19P	X _____	X _____	X _____
YEALINK T41S	X _____	X _____	X _____
YEALINK T53W	X _____	X _____	X _____
YEALINK T54W	X _____	X _____	X _____
YEALINK T57W	X _____	X _____	X _____
YEALINK T58A	X _____	X _____	X _____
YEALINK CP920	X _____	X _____	X _____
YEALINK CP960	X _____	X _____	X _____
YEALINK CP960-WM	X _____	X _____	X _____
YEALINK W73	X _____	X _____	X _____
YEALINK W56	X _____	X _____	X _____
YEALINK W59R	X _____	X _____	X _____
YEALINK W70B	X _____	X _____	X _____
YEALINK RT30	X _____	X _____	X _____
YEALINK W80DM	X _____	X _____	X _____
YEALINK W80B	X _____	X _____	X _____
AUTRE : _____	X _____	X _____	X _____
AUTRE : _____	X _____	X _____	X _____
AUTRE : _____	X _____	X _____	X _____
AUTRE : _____	X _____	X _____	X _____

OPTIONS	EXISTANT CLIENT	A FOURNIR LOCATION MENSUELLE	A FOURNIR ACHAT
Ext. Clavier EXP40 pour T46/T48	X _____	X _____	X _____
Ext. Clavier EXP50 pour T53/T54/T57/T58	X _____	X _____	X _____
Caméra CAM50 pour T58	X _____	X _____	X _____
Headset YEALINK WH62 DUAL UC	X _____	X _____	X _____
Headset YEALINK BH71 Pro	X _____	X _____	X _____
AUTRE : _____	X _____	X _____	X _____

SWITCH	EXISTANT CLIENT	A FOURNIR LOCATION MENSUELLE	A FOURNIR ACHAT
Switch PoE 3 postes	X _____	X _____	X _____
Switch PoE 7 postes	X _____	X _____	X _____
Switch PoE 15 postes	X _____	X _____	X _____
Switch PoE 23 postes	X _____	X _____	X _____
AUTRE : _____	X _____	X _____	X _____



**LICENCES UTILISATEURS CROSSPBX® CHEAP**

Utilisateurs standard : \_\_\_\_\_ x 4,50€ HT/mois

Utilisateurs Call Center : \_\_\_\_\_ x 13,00€ HT/mois

Fax2Mail : \_\_\_\_\_ x 4,50€ HT/mois

Utilisateurs App. Smartphone : \_\_\_\_\_ x 0,00€ HT/mois

Utilisateurs App. PC/Mac : \_\_\_\_\_ x 0,00€ HT/mois

Offre COVID-19

**TOTAUX A LA COMMANDE, HORS SUPPLEMENTS EVENTUELS LORS DE L'INSTALLATION, HORS COMMUNICATIONS**

- |                                 |                     |   |                       |   |
|---------------------------------|---------------------|---|-----------------------|---|
| • Abonnement INTERNET :         | Mensualités : ..... | € | Frais Uniques : ..... | € |
| • Câblage Interne (Pack Base) : |                     |   | Frais Uniques : ..... | € |
| • CrossPBX® CHEAP :             | Mensualités : ..... | € | Frais Uniques : ..... | € |

**SIGNATURE**

Fait en double exemplaire A : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Pour le client,**  
reconnait avoir pris connaissance et accepte l'ensemble des CG, CGP et CGU  
(au dos de ce document et/ou sur <http://www.crossingtel.lu>  
et/ou sur l'offre spécifique mentionnée ci-avant) :

**(Nom, signature, qualité +tampon)**

**Pour Crossing Telecom :**





afin d'éviter que tout percement ou travaux de gros œuvre ne viennent endommager par accident ces câbles ou canalisations. A défaut, CT et ses prestataires se déchargent de toute responsabilité quant aux dégâts occasionnés et à leurs conséquences et seules les assurances et prestataires du Client seront applicables pour toutes les réparations nécessaires.

Des photos techniques et des photos d'état des lieux seront prises avant et après les travaux, et feront office de preuves en cas de litige avec le Client relativement aux dégâts occasionnés lors des travaux. Si des dégâts préalables aux travaux sont constatés, avant le début des travaux ou durant l'exécution de ceux-ci, des photos seront prises et une fiche spécifique sera soumise au client pour information et signature. A défaut de signature du client, les travaux ne débiteront pas ou seront immédiatement interrompus. Dans le cas où les travaux ne débiteraient pas, un montant forfaitaire de 100€ HTVA sera facturé de plein droit au client pour couvrir les frais de déplacement et heures inutiles.

Dans le cas où les travaux auraient débuté et seraient interrompus, le décompte des heures et le matériel/câblage déjà installé seront facturés de plein droit au client en plus du pack forfaitaire initial éventuel. Il en va de même dans le cas où la continuation des travaux serait rendue impossible à cause de l'état/la vétusté/la dégradation constatée de l'endroit où les travaux doivent être effectués. Cependant dans ce dernier cas, les travaux non encore effectués pourront reprendre après la remise en état/conformité par le client. Il est à noter que CT et ses prestataires peuvent refuser la réalisation des travaux de CABLAGE INTERNE s'ils estiment que les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

Enfin, le client est responsable intégralement de la conformité à tous niveaux et de l'état de son bâtiment, permettant de garantir la sécurité des personnels de CT et ses prestataires. Tout accident entraînant blessure, incapacité de travail temporaire ou permanente, décès de l'un des personnels de CT et ses prestataires et trouvant son origine dans un défaut de conformité ou un mauvais état du bâtiment du Client, sera de la responsabilité intégrale du Client qui devra en assurer la réparation morale et financière.

Dans le cas où le client serait locataire ou copropriétaire, il reconnaît par la signature du bon de commande, disposer de toutes les autorisations nécessaires de son propriétaire/de son ou ses copropriétaires/du syndic de la copropriété/de la commune pour la réalisation de tous les travaux nécessaires à la réalisation du CABLAGE INTERNE. Il engage sa responsabilité vis-à-vis de ces tiers et décharge intégralement CT et ses prestataires de toute responsabilité dans le cas où il n'aurait pas obtenu toutes les autorisations nécessaires à la réalisation du CABLAGE INTERNE.

#### 5. PAIEMENTS

Tous les travaux de CABLAGE INTERNE seront facturés et payables au plus tard endéans les 8 (huit) jours suivants la réalisation des travaux. CT et ses prestataires restent propriétaires de tous les matériels et câbles installés jusqu'à réception du paiement intégral de la ou des factures y afférentes. Tout retard de paiement fera l'objet d'une mise en demeure immédiate assortie de frais de gestion de 150€ HTVA, sans préjudice quant aux intérêts légaux applicables sur décision judiciaire. En outre, dans le cas où le montant de l'offre des travaux à réaliser dépasserait 500€ HTVA (cinq cent euros HTVA), une facture d'acompte de 50% du montant sera émise et payable avant le début des travaux.

#### Conditions Particulières Applicables sur toutes remises/actions lors de la souscription à une offre

##### CrossPBX®/BRI-SIP Trunk/PRI SIP-Trunk/SIP Trunking v1.0

#### 1. Objet

Les présentes conditions particulières sont applicables aux contrats bénéficiant des conditions tarifaires spéciales (remises sur tout type de service/actions spéciales) lors de la souscription à un contrat CrossPBX®/BRI-SIP Trunk/PRI SIP-Trunk/SIP Trunking de Crossing Telecom SàRL et viennent en complément aux Conditions Générales de Vente et de toutes autres Conditions Particulières de Crossing Telecom.

#### 2. Période

Les présentes conditions particulières sont applicables à tout contrat CrossPBX®/BRI-SIP Trunk/PRI SIP-Trunk/SIP Trunking signé à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022 et jusqu'à révocation des présentes, exclusivement lors de l'application de remises tarifaires spéciales sur tout service souscrit, qu'il soit déjà actif ou non lors de la signature du contrat CrossPBX®/BRI-SIP Trunk/PRI SIP-Trunk/SIP Trunking bénéficiant d'une remise/action.

#### 3. Conditions Tarifaires

3.1 Clients Concernés : tous les clients existants ou nouveaux clients optant pour une solution de téléphonie IP CrossPBX® CHEAP ou BRI-SIP Trunk/PRI-SIP Trunk/SIP Trunking durant la Période.

3.2 Durée d'engagement minimale CrossPBX®/BRI-SIP Trunk/PRI SIP-Trunk/SIP Trunking: 24 mois

3.3 Recondaction : se référer aux Conditions Générales de Vente de Crossing Telecom SàRL

#### 4. Résiliation Anticipée

En cas de résiliation anticipée avant la fin de la période initiale de 24 mois, l'intégralité des réductions offertes sera facturée de plein droit au Client en supplément de tout autre frais de résiliation prévu aux Conditions Générales de Crossing Telecom SàRL ou à toutes autres Conditions Particulières de Crossing Telecom SàRL applicables aux autres services souscrits par le Client. Il en va de même en cas de cessation d'activité, déménagement avec résiliation, faillite.

#### Conditions Particulières Contrats de Support CrossPBX® CHEAP de Crossing Telecom SàRL – v. 1.1

#### 1. OBJET

Les présentes conditions particulières ont pour objet de compléter les Conditions Générales de Crossing Telecom SàRL, et toutes conditions Particulières, qui restent intégralement d'application, relativement au service spécifique CrossPBX® CHEAP, ou de remplacer ou modifier certains articles des Conditions Générales de Crossing Telecom SàRL dans le cadre de la fourniture du service CrossPBX® CHEAP. Dans ce dernier cas, les articles remplacés ou modifiés seront mentionnés au cas par cas.

#### 2. DEFINITION

2.1 Support Standard 8/5 Business Days Remote: Accès au service de support CrossPBX® CHEAP par téléphone au +352.43 31 11 – 1 de Crossing Telecom, ou par e-mail à [info@crossingtel.lu](mailto:info@crossingtel.lu) tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30. Les demandes de support effectuées par ce biais durant les horaires indiqués sont prises en charge endéans les 4h ouvrées pour les incidents impliquant l'impossibilité complète de passer ou recevoir des appels sur la solution CrossPBX® souscrite, et endéans les 8h ouvrées pour tous les autres cas. L'assistance et la résolution se font exclusivement à distance sauf dans les cas où un remplacement de matériel installé serait nécessaire pour cause de défectuosité constatée.

2.2 Support Business 24/5 Mon-Fri Remote: identique au 2.1 Support Standard 8/5 Business Days Remote, mais le service Support est accessible par téléphone et par e-mail au +352.43 31 11 – 1 tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, et exclusivement par e-mail pour les jours ouvrables entre 12h00 et 13h00 et de 17h30 à 8h30 le lendemain matin (sauf w-e et jours fériés)

2.3 Support Premium 24/7 Remote : identique au 2.2 Support Business 24/5 Mon-Fri Remote, mais le client dispose d'un numéro d'appel téléphonique d'astreinte pour les week-ends, jours fériés et nuits.

#### 3. DEROULEMENT :

- Lors d'une demande d'assistance sous un contrat Support Standard Business Days Remote, le client contacte Crossing Telecom soit par e-mail soit par téléphone aux heures indiquées. Un ticket d'incident sera ouvert et sa référence sera communiquée au client pour suivi.
- Lors d'une demande d'assistance sous un contrat Support Business 24/5 Mon-Fri Remote, le client contacte Crossing Telecom soit par e-mail soit par téléphone aux heures indiquées. Pour un incident déclaré en dehors des heures ouvrées, le client a l'obligation de signaler l'incident par e-mail exclusivement sur [info@crossingtel.lu](mailto:info@crossingtel.lu). A défaut sa demande ne sera pas traitée. Un ticket d'incident sera ouvert et sa référence sera communiquée au client pour suivi.
- Lors d'une demande d'assistance sous contrat Support Premium 24/7 Remote, le client contacte Crossing Telecom soit par e-mail soit par téléphone aux heures indiquées. Pour un incident déclaré en dehors des heures ouvrées et via le numéro d'appel d'astreinte qui lui est dédié, le client a l'obligation de signaler l'incident par e-mail exclusivement sur [info@crossingtel.lu](mailto:info@crossingtel.lu). A défaut sa demande ne sera pas traitée. Un ticket d'incident sera ouvert et sa référence sera communiquée au client pour suivi.

#### 4. SUSPENSION DE L'EXECUTION DU CONTRAT DE SUPPORT PAR CROSSING TELECOM

- En cas de retard de paiement, quel que soit le service souscrit concerné, de plus de 30 jours selon les conditions de paiement mentionnées sur la facture du client, Crossing Telecom suspend automatiquement l'exécution des contrats de support Business et Premium pour le client, jusqu'à paiement intégral des factures échues, le client n'ayant dans cet intervalle accès qu'au contrat de Support Standard 8/5 Business Days Remote.
- Il en va de même pour les clients ne respectant pas les obligations définies à l'article 7 des CGV de Crossing Telecom.

- Tous les cas rendant l'exécution du contrat de support par Crossing Telecom pour des raisons indépendantes de sa volonté (ex : guerre, pandémie, etc...) sont les cas définis dans les CGV de Crossing Telecom Art. 2.16 FORCE MAJEURE.

Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature + Tampon



Dans le cadre de la réglementation relative au plan de numérotation national, l'ILR a rappelé aux opérateurs leurs obligations en cas d'offre de service ne permettant pas le respect strict du plan de numérotation.

Parmi ces offres de service, on trouve notamment la mise à disposition au client final d'une solution de centrale téléphonique, hébergée ou non, avec un besoin technique ou un besoin du client d'activer la Sélection Directe à l'Arrivée. (plus communément appelée « extension »).

Ainsi, si un client dispose initialement d'un numéro à 8 chiffres 11 22 33 44 sans SDA, et qu'il souhaite installer un central téléphonique, les extensions internes (SDA) imposeront que la longueur totale du numéro sera de 10 chiffres (qui est le maximum technique autorisé sous conditions). Par exemple donc le poste avec l'extension interne 20 sera joignable en formant le numéro : 11 22 33 44 20, qui comporte donc 10 chiffres.

Ceci va à l'encontre du plan de numérotation national qui impose que la longueur des numéros de téléphones fixes soit de 8 chiffres.

Cependant, le régulateur ILR a prévu une dérogation pour les clients disposant déjà d'un numéro auprès d'un opérateur depuis un certain temps et sur lequel il souhaite activer la SDA. Cette dérogation permet de faire passer la longueur de son numéro de 8 à 10 chiffres, l'accueil devant toujours être joignable au moins en composant la racine à 8 chiffres sans extension (le 11 22 33 44 doit donc toujours aboutir sur au moins un poste et ne pas être rejeté par le central téléphonique du client).

L'ILR a ainsi rappelé aux opérateurs que l'obtention de cette dérogation est obligatoire dans tous les cas concernés. Pour cette raison, et afin de respecter parfaitement la réglementation, Crossing Telecom a décidé d'appliquer à la lettre la procédure définie par le régulateur ILR :

- Tout client disposant d'un numéro à 8 chiffres géographique (AUTRE QUE PLAGE 20 xx xx xx) chez un opérateur, et souhaitant basculer ce numéro à 8 chiffres chez Crossing Telecom dans le but d'activer la SDA en installant un central téléphonique ou en souscrivant à une des solutions CrossPBX de Crossing Telecom, doit compléter le formulaire de procuration fourni par Crossing Telecom et donnant procuration à Crossing Telecom pour exécuter toutes les démarches nécessaires à l'obtention de la dérogation auprès du régulateur. (une fois cette dérogation obtenue, elle reste valable pour le numéro du client même s'il souhaite par la suite porter ce numéro vers un autre opérateur). Le client dispose évidemment du droit de procéder lui-même à l'ensemble de démarches nécessaires pour l'obtention de cette dérogation auprès du régulateur.
- Tout client souhaitant l'attribution d'un nouveau numéro de téléphone sur lequel il souhaite activer la SDA endéans les 12 mois suivants l'attribution du numéro, sera dans l'obligation de souscrire à un numéro court de 4, 5 ou 6 chiffres dépendant du nombre de chiffres des extensions qu'il compte activer, afin que la longueur maximale de son numéro d'appel EXTENSION COMPRISE soit de maximum 8 chiffres. Ceci n'est pas possible dans le cas des numéros non géographiques qui doivent avoir exactement 8 chiffres et ne supportent donc pas la SDA. La souscription à un numéro court impliquant un abonnement mensuel facturé.

Les articles de référence de la réglementation peuvent être trouvés sur le site du régulateur [www.ilr.lu](http://www.ilr.lu), dans la réglementation 14/174/ILR du 14 juillet 2014, dont voici l'extrait y relatif :

Article 75 (1) du règlement 14/174/ILR du 14 juillet 2014 portant sur les règles relatives à la numérotation, sur le plan national de numérotation et sur les redevances relatives aux ressources de numérotation dispose que « ... La longueur d'une affectation initiale est par défaut de 8 chiffres (y compris les extensions pour la sélection directe à l'exception du standard qui peut être adressé par un numéro plus court)... ».

De même l'article 74 du règlement 14/174/ILR du 14 juillet 2014 prévoit des dérogations relatives à la longueur par défaut de 8 chiffres pour les numéros géographiques. De ce fait et sur demande motivée par courrier d'un utilisateur final, l'Institut peut autoriser une dérogation à la règle générale qui fixe la longueur par défaut de tout nouveau numéro géographique à 8 chiffres. Cependant la longueur maximale de numéros géographiques ne peut en aucun cas dépasser 10 chiffres.

# PROCURATION

Je soussigné \_\_\_\_\_, représentant valablement

la société \_\_\_\_\_, ayant son siège social

Rue, N° : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

RCL : \_\_\_\_\_

TVA : \_\_\_\_\_

Donne procuration par la présente à l'opérateur \_\_\_\_\_ pour effectuer les opérations suivantes :

1. Effectuer le portage vers son réseau de mon/mes numéros de téléphone suivants, actuellement chez \_\_\_\_\_ :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

2. Effectuer une demande de dérogation auprès du régulateur ILR pour augmenter le nombre de chiffres de mon numéro de téléphone actuellement de 8 chiffres vers 10 chiffres incluant les chiffres nécessaires à la Sélection Directe à l'Arrivée et dès lors permettre l'installation d'un central téléphonique avec SDA.

Fait en deux exemplaires à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

Nom, Qualité, Signature + Tampon

Coordonnées du débiteur

Date : ...../...../.....

Nom : .....

Adresse : .....

.....

Nom de la Banque : .....

Service Domiciliations de créances

Adresse : .....

Code postal + Ville : .....

Pays : .....

Concerne : Confirmation de la signature d'un mandat SEPA de domiciliation européenne B2B

Madame, Monsieur,

Nous vous confirmons avoir signé le mandat SEPA de domiciliation européenne B2B (Business to Business) en annexe en faveur de :

- Nom du créancier : CROSSING TELECOM SàRL  
3, Rue Henri Tudor  
L-5366 MUNSBACH

- Référence unique du mandat : |C|T| | | | | | | | |

Nous vous prions de bien vouloir enregistrer cette confirmation et nous vous autorisons dès lors à débiter notre compte conformément aux instructions que vous recevrez du créancier.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Nom du signataire: .....

Fonction du signataire : .....

Cachet et signature(s) du débiteur



**Mandat de domiciliation SEPA inter-entreprises**

Référence unique du mandat – à compléter par le Créancier

Crossing Telecom SARL

3, Rue Henri Tudor

L-5366

MUNSBACH

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Crossing Telecom SARL à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Crossing Telecom SARL.

Ce mandat est dédié aux domiciliations SEPA inter-entreprises. Vous n'êtes pas en droit de demander à votre banque le remboursement d'une domiciliation SEPA inter-entreprises une fois que le montant est débité de votre compte. Vous pouvez cependant demander à votre banque de ne pas débiter votre compte jusqu'au jour de l'échéance.

Veillez compléter les champs marqués \*. Les champs marqués \*\* devront être complétés par le Créancier avant de soumettre le formulaire au Débiteur.

Nom / Dénomination sociale	*	<input type="text"/>	1
		1 - Nom du(des) débiteur(s)	
Votre adresse	*	<input type="text"/>	2
		2 - Numéro et nom de la rue	
	*	<input type="text"/>	3
		3 - Code postal 3 - Ville	
	*	<input type="text"/>	4
		4 - Pays	
Les coordonnées de votre compte	*	<input type="text"/>	5
		5 - Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)	
	*	<input type="text"/>	6
		6 - Code international d'identification de votre banque – BIC (Bank Identifier Code)	
Nom du créancier	*	Crossing Telecom SARL	7
		Nom du créancier	
	**	LU54CRT000000004814001010	8
		Identifiant du créancier	
	**	3, Rue Henri Tudor	9
		Numéro et nom de la rue	
	**	L-5366 MUNSBACH	10
		Code postal Ville	
	**	Grand Duché de Luxembourg	11
		Pays	
Type de paiement	*	<input checked="" type="checkbox"/> Paiement récurrent/répétitif <input type="checkbox"/> Paiement ponctuel	12
Signé à		<input type="text"/>	13
		13 - Lieu	
		Date * <input type="text"/>	
Veillez signer ici	*	<b>Signature(s)</b>	

Note: Vos droits concernant le mandat ci-dessus sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

**Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur – fournies seulement à titre indicatif**

Code identifiant du débiteur	<input type="text"/>	14	
	Pour les utilisateurs professionnels : indiquer ici tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque		
Personne pour le compte de laquelle le paiement est effectué (Tiers Débiteur différent du débiteur)	<input type="text"/>	15	
		Nom du Tiers Débiteur: si votre paiement concerne un accord passé entre Crossing Telecom SARL et une autre personne (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom. Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir	
	<input type="text"/>	16	
		Code d'Identification du Tiers Débiteur	
	<input type="text"/>	17	
	Tiers Créancier pour le compte duquel le créancier remet la domiciliation (Tiers Créancier différent du créancier)		
Contrat concerné	<input type="text"/>	18	
		Nom du Tiers Créancier : le créancier doit compléter cette section s'il remet des domiciliations pour le compte d'un tiers	
	<input type="text"/>	19	
		Code d'Identification du Tiers Créancier	
	<input type="text"/>	20	
	Numéro d'Identification de ce contrat		
	<input type="text"/>	21	
	Description du contrat		

**A retourner à:**  
Crossing Telecom SARL

**Zone réservée à l'usage exclusif du créancier**



# Portabilité du numéro dans le cadre du changement de l'Opérateur

**Note importante: Pour bénéficier de la portabilité entre opérateurs, l'adresse d'installation du raccordement téléphonique concerné ne doit pas changer!**

<b>A remplir par le titulaire de la ligne</b>		Case à remplir par le nouvel opérateur
<b>Nouvel Opérateur</b> <small>Opérateur vers lequel le numéro sera porté</small>		<b>Numéro client:</b> .....
<b>Opérateur actuel</b> <small>Opérateur d'origine du numéro porté</small>		<b>Numéro de commande:</b> -----
<b>Nom, prénom ou firme:</b>		
<b>Rue et numéro:</b>		
<b>Code postal, Localité:</b>		
<b>Numéro client</b> (auprès de l'opérateur actuel) <small>voir facture téléphonique du raccordement téléphonique actuel</small>		
<b>Numéro téléphonique de contact</b> <small>entre 8.30 et 17 heures</small>	<b>Privé:</b>	<b>Bureau:</b>
<b>Numéro téléphonique à porter:</b> <small>En cas de groupage: numéro de tête</small>		
<b>Si plusieurs numéros sont à porter:</b>		<input type="checkbox"/> <b> prière de joindre une liste détaillée</b>
<b>Type du raccordement:</b>	<input type="checkbox"/> <b>raccordement analogique</b> <input type="checkbox"/> <b>raccordement ISDN de base</b> <input type="checkbox"/> <b>sélection directe</b> <input type="checkbox"/> <b>raccordement ISDN primaire</b> <input type="checkbox"/> <b>en cas de groupage: nombre</b> <input style="width: 50px;" type="text"/>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">                 Par la présente, le soussigné demande la suppression du (des) raccordement(s) associé(s) au(x) numéro(s) téléphonique(s) indiqué(s) ci-dessus    <input type="checkbox"/> <b>NON</b>    <input type="checkbox"/> <b>OUI</b>    <input type="checkbox"/> <b>seulement pour le(s) numéro(s):</b> _____             </div> <p>Le (la) soussigné(e) reconnaît que la conclusion du contrat se fera selon les stipulations des conditions générales des deux opérateurs concernés.                  La suppression du raccordement auprès de l'opérateur actuel ne sera valable que si la portabilité a été effectuée avec succès.                  Par la présente le soussigné donne mandat au "nouvel opérateur" préqualifié de faire en son nom toutes les démarches nécessaires concernant la portabilité du (des) numéro(s) téléphonique(s) indiqué(s) sur la présente demande. Une copie de la présente demande peut être fournie à l'opérateur actuel sur simple demande.</p> <p>Lieu _____ Date _____ Signature _____</p> <p>Pour les firmes ou personnes morales, prière d'indiquer le nom du signataire en caractères d'imprimerie: _____</p>		
<b>A remplir par le nouvel opérateur:</b>		
Société _____		
Adresse _____		
Par la présente, et au nom du client désigné ci-dessus, nous vous passons commande pour effectuer la portabilité du numéro téléphonique indiqué dans la présente. La portabilité se fera suivant les conditions spécifiques sur la portabilité des numéros.		
Personne de contact technique _____ No tél.: _____ Agent _____ No tél.: _____		
Lieu _____ Date _____ Signature de l'agent _____		
Calendrier pour l'exécution de la portabilité      Date: _____ / Heure: _____		
<b>Case réservée aux services techniques :</b> portabilité exécutée avec succès le: _____ par (agent du nouvel opérateur) _____ par (agent de l'opérateur cédant) _____		





# Portabilité du numéro dans le cadre du changement de l'Opérateur

**Note importante: Pour bénéficier de la portabilité entre opérateurs, l'adresse d'installation du raccordement téléphonique concerné ne doit pas changer!**

<b>A remplir par le titulaire de la ligne</b>		Case à remplir par le nouvel opérateur
<b>Nouvel Opérateur</b> <small>Opérateur vers lequel le numéro sera porté</small>		<b>Numéro client:</b> .....
<b>Opérateur actuel</b> <small>Opérateur d'origine du numéro porté</small>		<b>Numéro de commande:</b> -----
<b>Nom, prénom ou firme:</b>		
<b>Rue et numéro:</b>		
<b>Code postal, Localité:</b>		
<b>Numéro client</b> (auprès de l'opérateur actuel) <small>voir facture téléphonique du raccordement téléphonique actuel</small>		
<b>Numéro téléphonique de contact</b> <small>entre 8.30 et 17 heures</small>	<b>Privé:</b>	<b>Bureau:</b>
<b>Numéro téléphonique à porter:</b> <small>En cas de groupage: numéro de tête</small>		
<b>Si plusieurs numéros sont à porter:</b>		<input type="checkbox"/> <b> prière de joindre une liste détaillée</b>
<b>Type du raccordement:</b>		<input type="checkbox"/> <b>raccordement analogique</b> <input type="checkbox"/> <b>raccordement ISDN de base</b> <input type="checkbox"/> <b>sélection directe</b> <input type="checkbox"/> <b>raccordement ISDN primaire</b> <input type="checkbox"/> <b>en cas de groupage: nombre</b> <input style="width: 50px;" type="text"/>
<p>Par la présente, le soussigné demande la suppression du (des) raccordement(s) associé(s) au(x) numéro(s) téléphonique(s) indiqué(s) ci-dessus    <input type="checkbox"/> <b>NON</b>    <input type="checkbox"/> <b>OUI</b>    <input type="checkbox"/> <b>seulement pour le(s) numéro(s):</b> _____</p> <p><small>Le (la) soussigné(e) reconnaît que la conclusion du contrat se fera selon les stipulations des conditions générales des deux opérateurs concernés. La suppression du raccordement auprès de l'opérateur actuel ne sera valable que si la portabilité a été effectuée avec succès. Par la présente le soussigné donne mandat au "nouvel opérateur" préqualifié de faire en son nom toutes les démarches nécessaires concernant la portabilité du (des) numéro(s) téléphonique(s) indiqué(s) sur la présente demande. Une copie de la présente demande peut être fournie à l'opérateur actuel sur simple demande.</small></p> <p>Lieu _____ Date _____ Signature _____</p> <p><small>Pour les firmes ou personnes morales, prière d'indiquer le nom du signataire en caractères d'imprimerie: _____</small></p>		
<b>A remplir par le nouvel opérateur:</b>		
Société _____		
Adresse _____		
<small>Par la présente, et au nom du client désigné ci-dessus, nous vous passons commande pour effectuer la portabilité du numéro téléphonique indiqué dans la présente. La portabilité se fera suivant les conditions spécifiques sur la portabilité des numéros.</small>		
Personne de contact technique _____ No tél.: _____ Agent _____ No tél.: _____		
Lieu _____ Date _____ Signature de l'agent _____		
Calendrier pour l'exécution de la portabilité      Date: _____ / Heure: _____		
<b>Case réservée aux services techniques :</b> portabilité exécutée avec succès le: _____		
par (agent du nouvel opérateur) _____ par (agent de l'opérateur cédant) _____		